



PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du lundi 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit du mois de mai à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Vézères se sont réunis dans la salle de la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : GUITEL Régis, Maire ; COUTABLE Bruno, premier adjoint ; PERDRIALT Lucie, deuxième adjoint ; MAZILLER Hans ; BAILLARGEAU Hervé ; MOREAU Chrystèle ; MOTARD Johanne ; JOLY Jessica ; JOACHIM Béverly ; POUPEAU Jérémy ; DUTOUR Justine.

Étaient absents : JOLY Jessica ; MOTARD Johanne

Date de la convocation : Lundi 11 mai 2026

Monsieur Régis GUITEL, après avoir constaté le quorum, ouvre la séance du Conseil Municipal.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité comme secrétaire de séance : Madame Lucie PERDRIALT.

OBJET : Approbation du procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 8 avril 2026

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 8 avril 2026.

OBJET : Devis panneaux Lieu-dit

Monsieur le maire présente au conseil municipal le devis n° S51410 de la société Direct Signalétique pour l'achat de panneaux de localisation des lieux-dits, à la suite de détériorations et de multiples vols.

Le conseil municipal valide le devis n° S51410 de la société Direct Signalétique d'un montant de 2 109.66€.

OBJET : Travaux de clôture d'un logement communal – 6 rue de la Croule

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la récente rénovation du logement communal situé au 6 rue de la Croule,

Considérant la nécessité de sécuriser et délimiter la parcelle par la mise en place d'une clôture avec portail,

Considérant les deux devis sollicités auprès de l'entreprise Joly Paysages, à savoir :

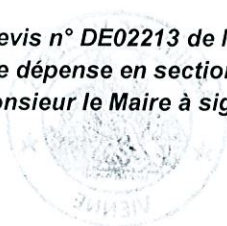
- Devis n° DE02213 d'un montant de **5 195,88 € TTC**, correspondant à la fourniture et pose d'une clôture avec panneaux et portail d'une hauteur de **1,53 m** ;
- Devis n° DE02123 d'un montant de **5 719,27 € TTC**, correspondant à la fourniture et pose d'une clôture avec panneaux et portail d'une hauteur de **1,73 m** ;

Considérant que la différence de prix entre les deux propositions réside dans la hauteur des panneaux de clôture et du portail,

Après en avoir délibéré,

Décide :

- **De retenir le devis n° DE02213 de l'entreprise Joly Paysages pour un montant de 5 195.88 € TTC ;**
- **D'inscrire cette dépense en section d'investissement du budget communal ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis retenu ainsi que tout document afférent à cette opération.**



OBJET : Réhabilitation logement 4 rue de la Croule

Le logement communal, 4 rue de la croule, doit être rénové au vu de sa future mise en location.

Les travaux de rénovation du logement comprennent la remise en état et aux normes des diverses pièces à vivre et la réhabilitation du grenier en pièce à vivre pour l'agrandir, passage d'un 30 m² à 59 m².

Plusieurs devis ont été sollicités à cet effet:

Gros œuvre Sarl Caillouet : Devis n°1431 d'un montant de 12 401.07€ TTC et Devis n°1436 d'un montant de 6 102.66€ TTC.

- Réalisation des plafonds du rez de chaussée et de l'étage
- Mise en place des ossatures métalliques et des suspentes des plafonds
- Mise en place d'isolation
- Mise en place des plaques de placo dans les rails de l'ossature métallique
- Réalisation des bandes avec joints de finition
- Isolation thermique des doublages et encadrement de fenêtres
- Réalisation du sol à clipser, mise en place des plinthes

Electricité SARL Caillouet : Devis n°1429 d'un montant de 9 081.85€ TTC

- Réalisation électrique depuis compteur, création d'un tableau avec interrupteurs différentiels, disjoncteurs, mise à la terre
- Création des alimentations des prises de courant et des éclairages, pose des appareillages, RJ45, alimentation des radiateurs, pose VMC, alimentation du chauffe-eau, raccordement électrique
- Dans la buanderie remplacement disjoncteur et câblage de l'alimentation au tableau avec mise à la terre

Peinture et sol SARL Billard Jérôme : Devis n°01046 d'un montant de 7 903.48€ TTC

- Sur l'ensemble du logement intérieur
- Sol grenier

Menuiserie EIRL Menuiserie Huault : Devis n°DEV-2026-0718 d'un montant de 5 770.16€ TTC

- Création d'un escalier
- Remplacement de fenêtres

Plomberie SAS GIANANTI - KNOPOCH : Devis n°DE2201 d'un montant de 2172.72€ TTC

- Remise en état sanitaire

Détails de financement prévisionnel sur le montant HT d'un montant de 39 986 € :

- **DETR : 25% = 9 996 €**
- **Activ Volet 3 : 20% = 7 997 €**
- **SDH Volet 5 : 20% = 7 997 €**
- **Autofinancement : restant à charge**

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à signer les devis et toutes les pièces afférentes à ce dossier pour un montant estimatif total des devis de 43 431.94€ TTC et d'entamer toutes les démarches pour les subventions.

OBJET : Convention frais de fonctionnement scolaire Bournand/Vézières

Monsieur le Maire présente la convention de frais de fonctionnement scolaire au conseil municipal.

Après lecture, le maire est autorisé à signer la convention établie pour l'année 2026 sur l'année N-1.

